

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch attribue la note 'BB+(tun)' à l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné ATL 2008 » de Arab Tunisian Lease

Fitch Ratings - Londres/Paris/Tunis - 18 juillet 2008: Fitch Ratings a attribué la note à long terme 'BB+(tun)' sur l'échelle nationale tunisienne à l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné ATL 2008 » d'un montant de 15 Mio TND à émettre par Arab Tunisian Lease (ATL).

L'emprunt subordonné remboursable se distingue des obligations et dettes de l'émetteur par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. En cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement des titres de l'émission de l'emprunt subordonné n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à l'émetteur et des titres participatifs émis par lui. L'emprunt subordonné à émettre par ATL aura une maturité de 10 ans, il sera amortissable annuellement par annuités constantes et paiera des intérêts calculés sur la base du taux fixe 7% ou du taux moyen mensuel plus une marge de 1,5%.

Fitch a confirmé, en date du 25 mars 2008, les notes nationales à long terme 'BBB(tun)', perspective stable, et à court terme 'F3(tun)' attribuées à ATL.

Troisième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, ATL détenait, à fin 2007, 16% de ce marché. Les principaux actionnaires d'ATL sont l'ATB, sixième banque tunisienne (24% du capital), une société privée locale (14%) et la banque étatique Banque Nationale Agricole (deuxième banque du pays, 10%). Le reste du capital est largement dispersé auprès du public.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section «Code de conduite» de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.